

# PRÉSENTATION DU PLAN DE GESTION DE GENECH \_ 2025



# OBJECTIFS DU DOCUMENT



**Présenter le plan de gestion :**

- Expliquer pourquoi le mettre en oeuvre**
- Partager le détail du plan de gestion**
- Donner de la visibilité sur les différents entretiens prévus selon les zones**



# SOMMAIRE

1	● Introduction .....	Page 4
2	● Pourquoi / Contexte .....	Page 7
3	● Définition de la gestion différenciée .....	Page 16
4	● Plan de gestion .....	Page 20
5	● Si Besoin de plus d'infos .....	Page 27



# INTRODUCTION

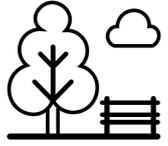


## CE QUI NOUS ANIME

NOUS AVONS À COEUR D'ÊTRE, AVEC VOUS, LES  
ACTEURS DE L'ÉVOLUTION DE GENECH POUR DONNER  
ENVIE D'Y VIVRE EN HARMONIE DANS UN  
ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ.



# NOS ENGAGEMENTS



EMBELLIR LE CADRE DE VIE, PROTÉGER LE BIEN ÊTRE DES CITOYENS



RENFORCER LA SÉCURITÉ DES CITOYENS



DYNAMISER LE VIVRE ENSEMBLE



FACILITER LA MOBILITÉ DES CITOYENS



DÉVELOPPER LES SERVICES À LA POPULATION



STIMULER L'ÉCONOMIE LOCALE EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# POURQUOI / CONTEXTE



# POURQUOI



Avoir un cadre de vie plus beau



*Genech « la petite Ville à la campagne »*



# LES PARTIS PRIS



Réintroduire durablement le vivant à Genech



Limiter nos impacts négatifs sur la planète



S'adapter au changement climatique



# LE CONTEXTE

## LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?



Ecosystèmes

Êtres-vivants



Espèces

Individus



# LE CONTEXTE

## LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité connaît aujourd'hui la 6ème extinction de masse, la précédente étant celle des dinosaures

### Moins d'espèces :



**Extinction des espèces plus rapide**  
que lors des 10 derniers millions d'années :

**680 ESPÈCES** de **vertébrés**,  
**50 %** des **coraux** d'eau chaude,  
**7 %** des **mollusques...**

**...déjà disparus**

### Moins d'individus par espèce :



**1 MILLION** d'espèces animales  
et végétales **menacées d'extinction** :

**40 %** des **amphibiens**,  
**33 %** des **récif coralliens**,  
**PLUS D'1/3** des **mammifères marins...**

**...présentent un effectif critique**

### L'être humain principal responsable du déclin de la biodiversité !



#### Les 5 grandes causes de l'effondrement de la biodiversité

- 1 Conversion des milieux** | - **10 MILLIONS D' HECTARES** de forêt tropicale par an  
| - **87 %** zones humides depuis le 18<sup>e</sup> siècle
- 2 Prélèvements** | **33 %** des stocks de poissons en surpêche
- 3 Changement climatique** | Réchauffement global et aléas en augmentation
- 4 Pollution** | Utilisation des pesticides **DOUBLÉE EN 30 ANS**  
| **10 FOIS PLUS** de plastique en 40ans : **8 MILLIARDS T DEPUIS 1950**
- 5 Espèces envahissantes** | **+40 %** en 50 ans  
| **1/5** de la surface terrestre menacée

Sources : Rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) 2019, Colloque de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) 2022



# LE CONTEXTE

**Un lien évident entre baisse de biodiversité et état des habitats naturels en France**



Une triche fasciée, une espèce de scarabée, en train de se nourrir du pollen des fleurs de carotte sauvage, sur une zone laissée en fauche tardive



# LE CONTEXTE



Il est interdit d'utiliser des Pesticides depuis la loi Labbé

- > **Par toutes les collectivités territoriales dont les communes** sur tous les terrains y compris les cimetières et les terrains de sports
- > **Par les particuliers**

# POURQUOI

## Pourquoi réaliser un plan de gestion écologique ?

Le plan de gestion écologique est **une démarche pour mettre en oeuvre, avec une équipe de personnes engagées** (élus & agents), **les espaces publics de Demain.**

Des espaces **entretenus** :

- **sans pesticides,**
- **végétalisés,**
- **fleuris,**
- **favorables à la biodiversité.**

Une démarche pour **changer progressivement et de manière pédagogique le regard** posé par l'équipe municipale (élus, agents, administration...) & les habitants sur les espaces publics.



# UN ENSEMBLE D'ACTEURS

\*OUVERT

Notre partenaire : l'entreprise OUVERT

Qui nous conseille et nous accompagne dans cette démarche



L'équipe d'agents municipaux

L'équipe municipale

Le groupe de travail

L'école Le Petit Prince

L'Institut de Genech

Les acteurs des plantations citoyennes

La communauté de communes



# DÉFINITION DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE



# LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

« Un entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible ».



La **gestion différenciée** est une **approche raisonnée** de la gestion des espaces. Elle s'applique **aussi bien aux espaces verts que minéraux**.



Un **gradient d'entretien** est appliqué en fonction des **usages, du contexte et des besoins** de chaque espace.



La gestion différenciée donne l'opportunité à la nature de reconquérir des espaces autrefois très entretenus, tout en gagnant en temps d'intervention, et en limitant les cours d'entretien.

Gestion différenciée ne veut pas dire absence de gestion ! 



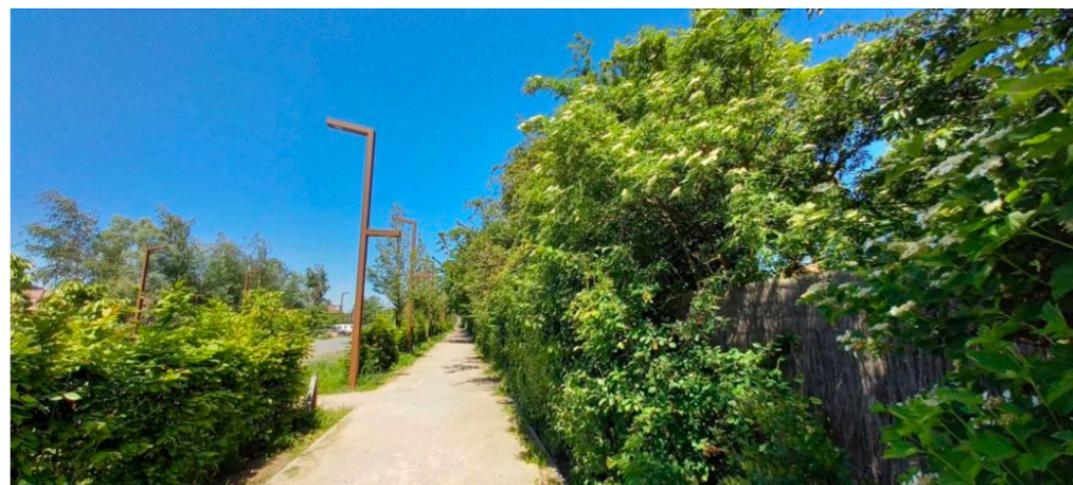
# LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

 Sur les espaces enherbés, des zones dédiées à la **biodiversité** se mêleront à des espaces **tondus**. **Le paysage sera redessiné.**

 Le **végétal arbustif et arboré** sera **adapté, revu, accentué**, favorable à la biodiversité.

 Le **fleurissement** sera **plus écologique, durable**.

 Les **surfaces minérales** seront **plus vertes et plus fleuries**.



# LES APPRENTISSAGES DES PREMIERS ESSAIS EN 2024.

**Plus de vivant** : plus de fleurs, plus d'insectes, plus d'oiseaux, plus de nids, plus de mulots, plus de papillons, plus de couleurs ...



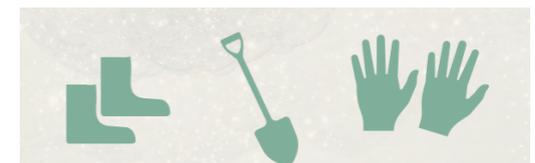
Les conditions météorologiques demandent :  
une **adaptation du planning** de l'équipe des agents  
et l'utilisation de **machines plus adéquates**

Nous devons **donner de la visibilité** sur le planning du plan écologique



**Faire évoluer notre regard** sur ce qui est beau et propre ...

Continuer à vous faire **participer à la démarche** pour vous permettre de mieux la comprendre, y adhérer et la respecter.



# PLAN DE GESTION



# POUR COMPRENDRE LE DOCUMENT

>La commune de GENECH suit un **plan de gestion écologique des espaces publics**.

L'objectif est **d'accueillir le Vivant, la biodiversité, au cœur de la ville** et dans toute la ville, tout en tenant compte de nos besoins. Le tout dans une optique de coopération.

>Cette démarche est aussi l'occasion d'aller au-delà du respect de la loi Labbé, à savoir l'interdiction d'usage des pesticides. Elle donne l'opportunité de mettre en œuvre de nouvelles pratiques, **pour concilier les besoins de chacun, du vivant, humain et non humain**.

>**Il a été coconçu avec le bureau de conseil OUVERT**, suite à un diagnostic des espaces et des pratiques de gestion initialement en place sur la commune?

>**La mise en œuvre est progressive**, et demande un temps d'adaptation pour chacun d'entre-nous : habitants, élus, agents, visiteurs.

>Chaque zone du plan est traitée différemment **en fonction des besoins et usages de chaque espace** : tonte à des rythmes différents, fauchage tardif, fleurissement, taille des haies....

>Pour que chacune et chacun puisse s'approprier **le plan, nous vous le mettons à disposition**. Vous pouvez ainsi repérer votre secteur sur la carte et, avec la légende, voir comment il est classé et entretenu.

>Les espaces publics sont exclusivement gérés par la Mairie. Si vous souhaitez participer à l'embellissement (plantation en pied de façade par exemple) ou à leur gestion, vous pouvez demander **un permis de végétaliser**.



# LA LÉGENDE

## Mairie de Genech - Plan de gestion écologique des espaces publics Nouvelles pratiques de gestion - zoom centre bourg Carte réalisée en décembre 2023



### Légende

#### Surfaces végétales

- Pelouse : tonte toutes les 1 à 2 semaines
- Pelouse : tonte régulière, toutes les 2 à 3 semaines
- Pelouse : tonte occasionnelle, toutes les 3 semaines à 1 mois.
- Pelouse : tonte différenciée. Une partie de l'espace en fauche tardive, le reste en tonte régulière
- Pelouse ou prairie : fauche tardive avec exportation, tonte régulière des abords
- Massif fleuri : vivaces, couvre-sol et paillage organique
- Prairie : écopaturage
- Boisement : entretien écologique

- Haie : taille douce et port libre, taille latérale occasionnelle
- Haie non adaptée : à supprimer. Remplacer par un aménagement végétal plus adapté
- Bord de route : Fauche tardive, avec passe de sécurité 2 à 3x/an en bord de chaussée + virages et zones dangereuses
- Espèce végétale exotique envahissante à contenir/éradiquer

#### Surfaces minérales

- Enrobé, béton, pavé : désherbage mécanique, tolérance de la flore spontanée adaptée, semis fleuris en pied de mur
- Enrobé, béton, pavé : tolérance de la flore spontanée, semis fleuris & gestion occasionnelle par débroussaillage

- Gravier, schiste, sable : désherbage mécanique régulier
- Gravier, schiste, grave : Tolérance de l'enherbement, débroussaillage et désherbage mécanique au besoin, semis fleuris en pied de mur
- Gravier, schiste : enherbement volontaire

#### Fonds de plan

- Parcelles
- Contour de la commune
- Bâtiments



**Légende**

**Surfaces végétales**

- Pelouse : tonte toutes les 1 à 2 semaines
- Pelouse : tonte régulière, toutes les 2 à 3 semaines
- Pelouse : tonte occasionnelle, toutes les 3 semaines à 1 mois.
- Pelouse : tonte différenciée. Une partie de l'espace en fauche tardive, le reste en tonte régulière
- Pelouse ou prairie : fauche tardive avec exportation, tonte régulière des abords
- Massif fleuri : vivaces, couvre-sol et paillage organique
- Prairie : écopaturage
- Boisement : entretien écologique

- Haie : taille douce et port libre, taille latérale occasionnelle
- Haie non adaptée : à supprimer. Remplacer par un aménagement végétal plus adapté
- Bord de route : Fauche tardive, avec passe de sécurité 2 à 3x/an en bord de chaussée + virages et zones dangereuses
- Espèce végétale exotique envahissante à contenir/éradiquer

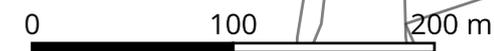
**Surfaces minérales**

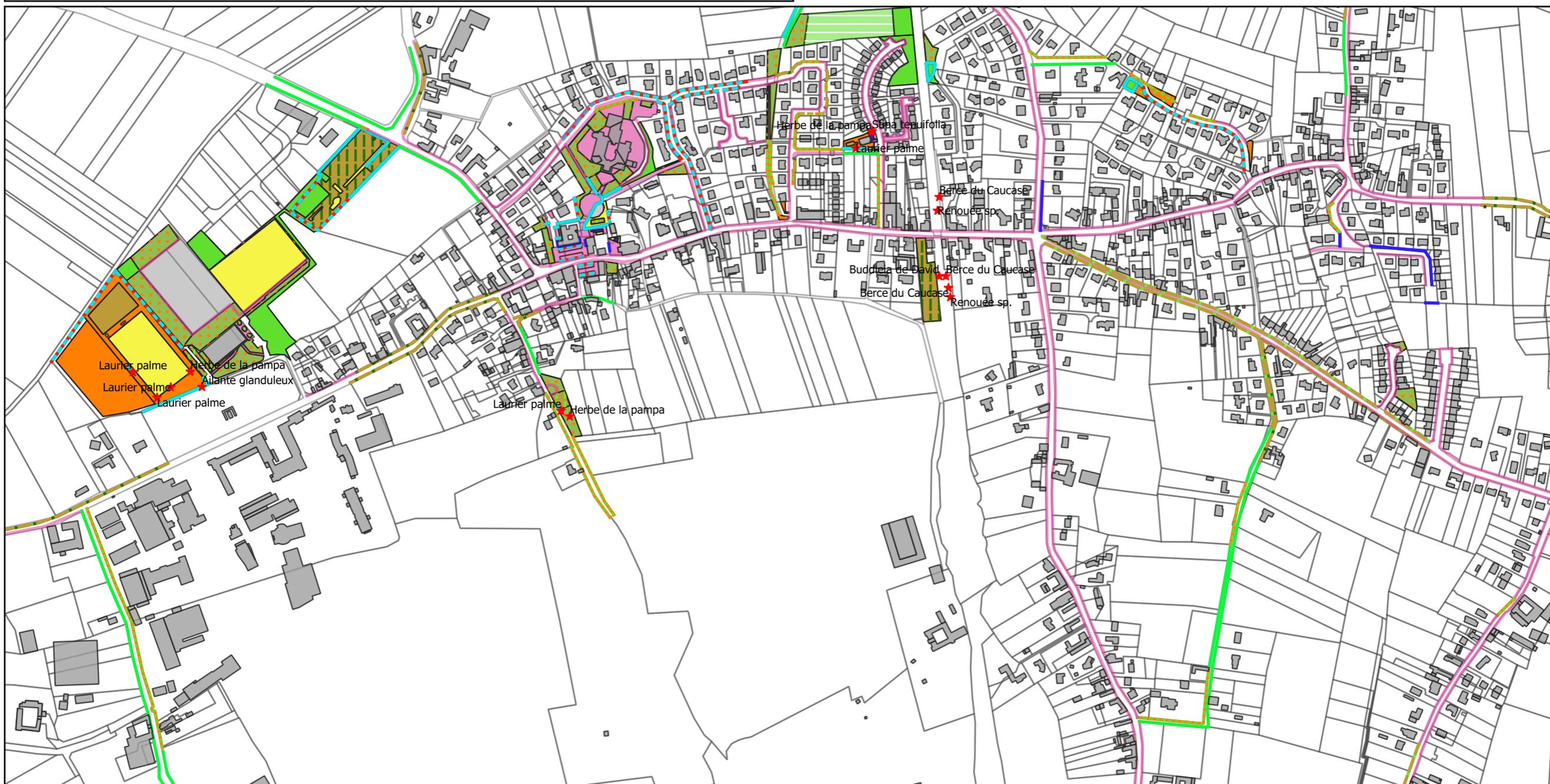
- Enrobé, béton, pavé : désherbage mécanique, tolérance de la flore spontanée adaptée, semis fleuris en pied de mur
- Enrobé, béton, pavé : tolérance de la flore spontanée, semis fleuris & gestion occasionnelle par débroussaillage

- Gravier, schiste, sable : désherbage mécanique régulier
- Gravier, schiste, grave : Tolérance de l'enherbement, débroussaillage et désherbage mécanique au besoin, semis fleuris en pied de mur
- Gravier, schiste : enherbement volontaire

**Fonds de plan**

- Parcelles
- Contour de la commune
- Bâtiments





**Légende**

**Surfaces végétales**

- Pelouse : tonte toutes les 1 à 2 semaines
- Pelouse : tonte régulière, toutes les 2 à 3 semaines
- Pelouse : tonte occasionnelle, toutes les 3 semaines à 1 mois.
- Pelouse : tonte différenciée. Une partie de l'espace en fauche tardive, le reste en tonte régulière
- Pelouse ou prairie : fauche tardive avec exportation, tonte régulière des abords
- Massif fleuri : vivaces, couvre-sol et paillage organique
- Prairie : écopaturage
- Boisement : entretien écologique

- Haie : taille douce et port libre, taille latérale occasionnelle
- Haie non adaptée : à supprimer. Remplacer par un aménagement végétal plus adapté
- Bord de route : Fauche tardive, avec passe de sécurité 2 à 3x/an en bord de chaussée + virages et zones dangereuses
- Espèce végétale exotique envahissante à contenir/éradiquer

**Surfaces minérales**

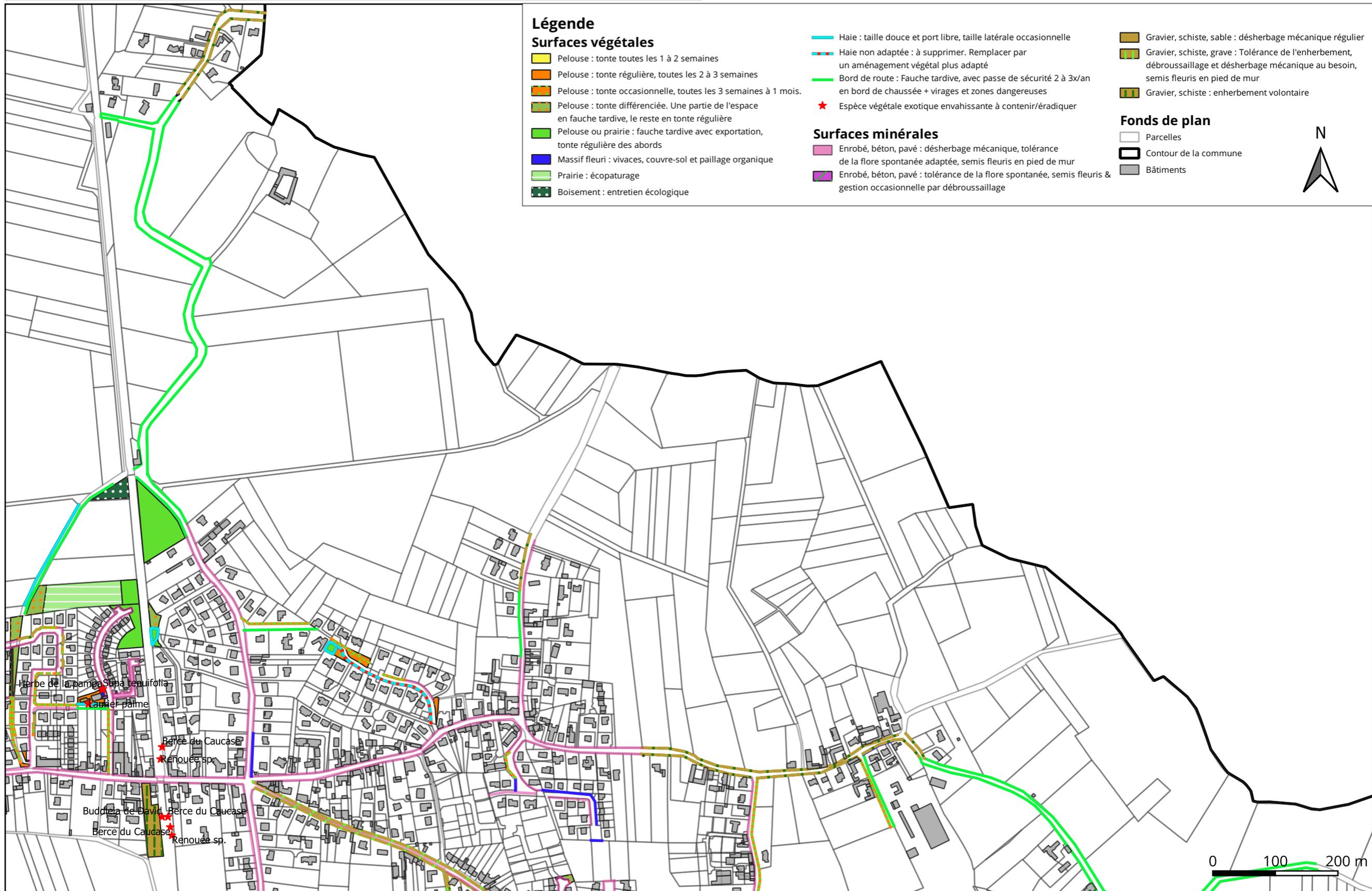
- Enrobé, béton, pavé : désherbage mécanique, tolérance de la flore spontanée adaptée, semis fleuris en pied de mur
- Enrobé, béton, pavé : tolérance de la flore spontanée, semis fleuris & gestion occasionnelle par débroussaillage

- Gravier, schiste, sable : désherbage mécanique régulier
- Gravier, schiste, grave : Tolérance de l'enherbement, débroussaillage et désherbage mécanique au besoin, semis fleuris en pied de mur
- Gravier, schiste : enherbement volontaire

**Fonds de plan**

- Parcelles
- Contour de la commune
- Bâtiments





**Légende**

**Surfaces végétales**

- Pelouse : tonte toutes les 1 à 2 semaines
- Pelouse : tonte régulière, toutes les 2 à 3 semaines
- Pelouse : tonte occasionnelle, toutes les 3 semaines à 1 mois.
- Pelouse : tonte différenciée. Une partie de l'espace en fauche tardive, le reste en tonte régulière
- Pelouse ou prairie : fauche tardive avec exportation, tonte régulière des abords
- Massif fleuri : vivaces, couvre-sol et paillage organique
- Prairie : écopaturage
- Boisement : entretien écologique

- Haie : taille douce et port libre, taille latérale occasionnelle
- Haie non adaptée : à supprimer. Remplacer par un aménagement végétal plus adapté
- Bord de route : Fauche tardive, avec passe de sécurité 2 à 3x/an en bord de chaussée + virages et zones dangereuses
- Espèce végétale exotique envahissante à contenir/éradiquer

**Surfaces minérales**

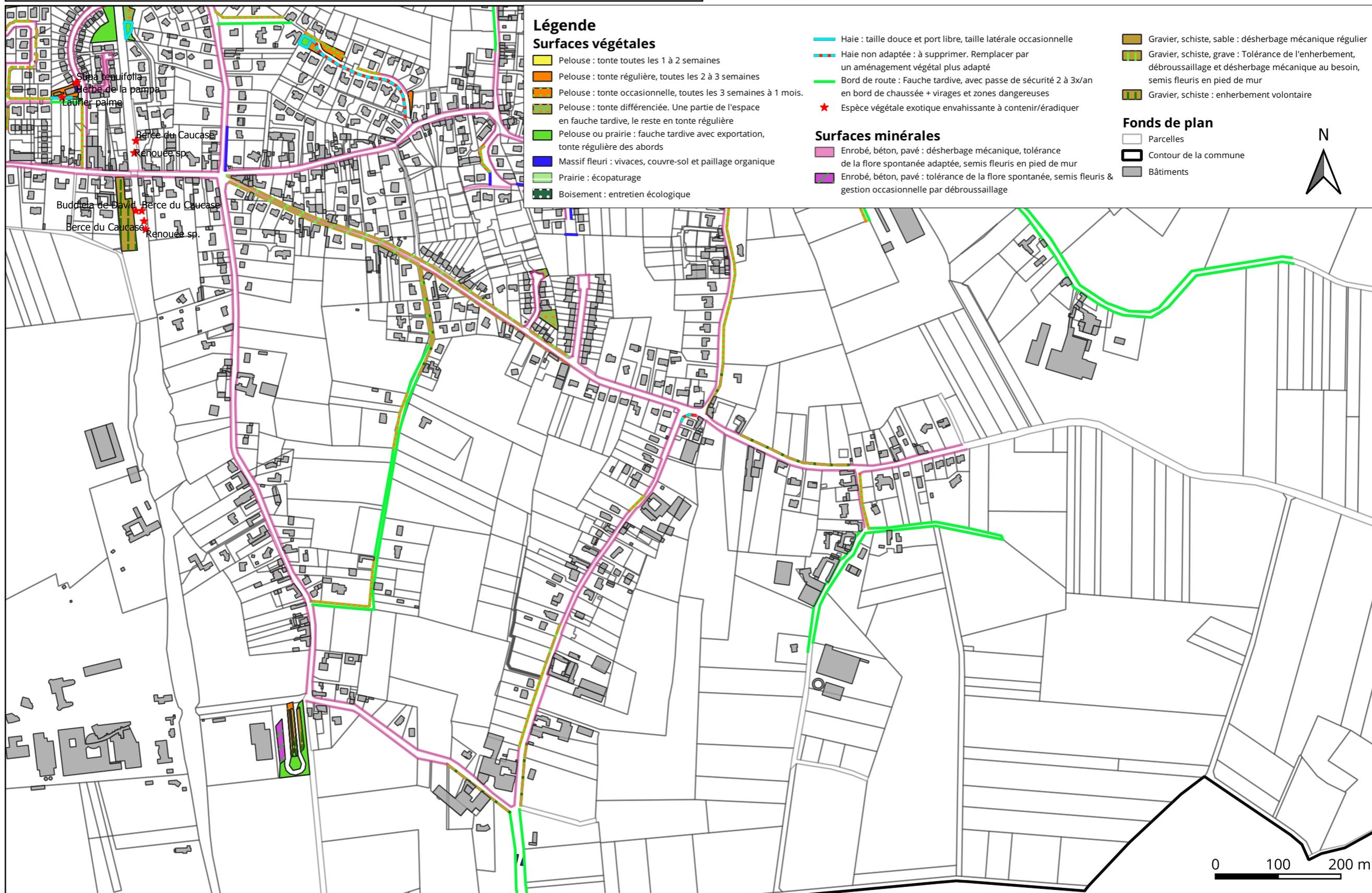
- Enrobé, béton, pavé : désherbage mécanique, tolérance de la flore spontanée adaptée, semis fleuris en pied de mur
- Enrobé, béton, pavé : tolérance de la flore spontanée, semis fleuris & gestion occasionnelle par débroussaillage

- Gravier, schiste, sable : désherbage mécanique régulier
- Gravier, schiste, grave : Tolérance de l'enherbement, débroussaillage et désherbage mécanique au besoin, semis fleuris en pied de mur
- Gravier, schiste : enherbement volontaire

**Fonds de plan**

- Parcelles
- Contour de la commune
- Bâtiments





SI VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS D'INFOS  
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE

